

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Mercredi 22 septembre 2021

Présents : Simone ANTHOINE-MILHOMME - Muriel DAL GOBBO — Martine DOCHE - Catherine DUONG - Marie-Thérèse GAY - Thérèse QUAY-THEVENON - Michelle THOME - Gérard MONGELLAZ - Bruno PUECH - Bernard ROUFFIAC - François TESSIER - Daniel THOME - Louis BOYER secrétaire.

Absentes excusées : Chantal JOUVENOD - Evelyne MARCHAND

Le PV de la réunion du 23 juin 2021 est approuvé.

1. Bilan des sorties (Gérard M. et Daniel T.)

Bilan des sorties depuis le dernier CA du 23/06/2021 : Trois sorties annulées (deux pour mauvaises conditions météo et une pour indisponibilité de l'animateur). 18 sorties réalisées : 184 participants soit 10 personnes/sortie en moyenne.

2. Point de situation des voyages 2021 (Gérard M et Odile T.)

- Séjour vallée de la CLAREE : 8 participants. Le séjour a été apprécié par tous. Remerciements à Gérard pour la très bonne organisation et à Bernard pour son appui. Sur le plan financier le séjour est clos.
- Séjour JURA: 15 participants. Séjour agréable qui a offert des randonnées très abordables à tous. Remerciements à Odile, aux animateurs (Bernard, Daniel). A noter un comportement inapproprié d'un participant quant à la collecte d'un « pourboire » au profit des enfants du gîte, sans en avoir averti l'ensemble du groupe. Mis devant le fait accompli, il n'a pas été possible d'empêcher cette action qui est à éviter. Sur le plan financier, un remboursement de 20,34€ est à venir pour chacun des participants.

3. Questions diverses

- Réunion des présidents d'association (Bernard R.).

Cette réunion avec la commune a permis :

- de verser un chèque de caution, du club, de 800€, en cas de détérioration de locaux de la commune ;
- de préciser les dates des activités. Pour la belote, la date retenue est le 26 novembre au lieu du 19 novembre 2022. Fête de la randonnée, voir paragraphe ci-dessous.

- Sortie Beignets (Marie Thé G.)

A ce jour une trentaine de personnes inscrites. Avec les inscriptions en séance, c'est près de 35 personnes qui pourraient participer. Il a été décidé de ne pas proposer aux anciens membres du club (plus d'une dizaine pourrait être concernée) afin de conserver à cette soirée un caractère compatible avec la période actuelle, notamment en termes d'espace dans la salle de restaurant. Les effectifs ne dépasseront donc pas les 40, grand maximum et il sera rappelé à chaque participant la nécessité de détenir un « pass sanitaire ». Les boissons (vin et apéritif) ainsi que le café seront offerts par le club.

- Marche Nordique (Michelle T.)

Bilan des activités du dernier trimestre : Sur 9 sorties, 6 ont été réalisées et 3 annulées. En moyenne 4 participants par séance.

Rappel: En août, les activités ont été suspendues.

- Journée sentiers (Bernard R.)

109 heures de travail ont été effectuées en 3 sorties, dont 23 heures de débroussailleuse. Les dépenses diverses (essence pour la tronçonneuse, la débroussailleuse, gants, essence pour véhicule) s'élèvent à 93.98€. Louis Quay-Thévenon a été remboursé de ses frais engagés.

Journée du 9 octobre. Elle ne peut être réalisé en raison de l'indisponibilité de membres du conseil municipal et de la commune. Son report ne peut être envisagé cet automne en raison d'un programme dense et notamment la priorité qui est donnée aux deux journées d'Ecoveille. C'est donc au printemps 2022 qu'il nous faudra étudier la réalisation de cette activité.

A noter que pour l'opération « Fauche qui peut », sur les 15 participants, 6 étaient membres du club.

- Maxi-Race (Louis B.)

Participation du club suite au report le 30 octobre.

Michel COSTA qui est en liaison avec les organisateurs a transmis les dernières informations confirmant la réalisation de la course. Tous les bénévoles (11) ont été avertis par courriel des 5 postes attribués au club et ont

confirmé leur participation. Louis tiendra informé les participants des prochaines réunions et modalités de participation.

- Fête de la randonnée (Tous membres CA).

Une nouvelle date est à étudier suite au déroulement des élections législatives en juin 2022. Deux possibilités s'offrent au club, soit la réalisation conjointe avec l'activité du Foyer du Parmelan les 14 et 15 mai, soit une activité en propre le dimanche 22 mai. Pour des raisons de facilité de préparation et d'organisation la date du 22 mai est retenue.

- Point des Licences (Thérèse Q.T.)

Les données à la date du conseil sont les suivantes :

- 77 adhésions dont 11 nouvelles adhésions, 15 adhésions seules et 51 renouvellements d'adhésions réparties ainsi : DINGY : 29 ALEX : 03 LA BALME : 06 LES VILLARDS : 02 THONES : 07 Autres : 30 La nouvelle licence sera dématérialisée. Elle sera adressée à chaque adhérent sous forme de fichier PDF. Thérèse a précisé que l'opération à réaliser est assez simple. Ceux qui ne disposent pas d'Internet ou d'imprimante pourront faire appel aux services de Thérèse.

Bernard souligne la baisse d'environ 10% des membres par rapport aux autres années. C'est une baisse qui est constatée sur le plan national, elle est même plus marquée puisqu'elle est majoritairement proche des 20%, au sein des clubs.

- Voyage 2022 (Tous membres CA)

Trois propositions:

Gérard et Bruno. Séjour en étoile région Ailefroide dans le massif des Ecrins. 18 à 20 places possibles avec deux groupes de niveau. Dates prévisionnelles : du 20 au 25 juin 2022

Bernard. Séjour Jura Hiver (raquettes). Nombre de places à préciser. Dates prévisionnelles du 14 au 19 mars 2022

Evelyne. Séjour Vercors – Mont Aiguille. Début juillet 2022 (dates à préciser en liaison avec le séjour Ailefroide). Nécessité de disposer d'un animateur B.F. Confirmer la présence de Monique H. qui était initialement sur ce séjour en 2019 pour cette fonction.

Catherine et Muriel. Etude d'une proposition de séjour, dans le Verdon. A préciser dans les jours à venir. A noter que pour les séjours au-delà de deux nuitées, les dossiers doivent passer en commission (CDRP 74) et donc ils sont à finaliser pour fin octobre au plus tard.

- Divers (Bernard R.)

Le « pass senior » prévu d'être mis en œuvre par la région Auvergne Rhône Alpes dès cette année afin de relancer les adhésions (aide financière) ne verra pas le jour avant fin 2022.

Le comité directeur du CDRP 74 s'est réuni le 8 septembre 2021. Points principaux à retenir :

La formation, dans sa globalité, n'est pas attrayante. La question est posée de générer de nouvelles candidatures. A ce jour, le constat est fait mais les remèdes ne sont pas trouvés.

La nouvelle formation (en grande partie à distance) est peu appréciée. (Point à mettre en lien avec le précédent)

Le CARP qui remplace le SA1, ne donne pas satisfaction. Son intérêt n'est pas avéré, car il délivre un niveau extrêmement faible en termes d'animation de randonnée. Le CDRP incite à se présenter directement au Brevet Fédéral. 3 candidats maximum par club seront autorisés. Pour les randonneurs de la Cha, un candidat en la personne de Daniel Emonet.

Des stages thématiques vont être organisés (orientation, utilisation de la carte...). La question est posée par Thérèse de savoir si cela pourrait être réalisé au niveau du club. Bernard y apporte une réponse favorable. Cette action est à étudier, elle pourrait être confiée à Daniel THOME, mais cela reste à préciser et à formaliser. Ecoveille. Cette mission qui incombe au club, fait l'objet de deux critiques majeures. L'une est le manque de visibilité des résultats, l'autre est le fait que le club n'a plus aucun retour concret en termes de budget (précédemment le club avait un crédit formation). Le seul remboursement des repas sur facture n'est pas adapté.

Agenda/ 3 décembre 2021. Réunion des décideurs. Bernard sollicite un volontaire du club pour le représenter. 13 décembre 2021. Réunion des animateurs et baliseurs à La Roche sur Foron.

Rando santé. Le CDRP demande à ce que les clubs s'engagent à faire labelliser des animateurs. La personne concernée au sein de notre club n'est pas volontaire. A noter que 10 clubs sur 40 ont ce label dans le département et 54 au niveau de la Région « AURA ».

- Assemblée Générale du 22 janvier 2022 (Tous membres CA)

Définition de l'organisation générale.

Louis proposera un support PPT, qu'il adressera début décembre aux différents responsables.

La répartition des tâches proposée à l'ordre du jour est validée.

- Rapport moral : Bernard R.

- Présentation générale des activités : Louis B.

- Licences: Thérèse Q.T.
- Rapport d'activités : Daniel T.- Gérard M. (Sorties hebdomadaires), Marie-Thérèse G. (sorties conviviales),

Louis B. (Maxi-Race).

Voyages: Muriel D. G.
Ski: Bernard R.
Marche Nordique: Michelle T.
Sentiers - Ecoveille: Bernard R.

- Country : Evelyne M. - Fêtes : Non concerné.

Formation – relation avec la mairie : Bernard R.
Rapport financier : Evelyne M. et Bruno P.
Communication : Martine D.
Projets 2022 : Bernard R.

- Renouvellement des membres : Louis B.

Un appel aux bénévoles pour les nouveaux membres du CA (statuts : 17 membres maximum) sera inséré dans le bulletin de convocation (Martine D.). **5 membres auront à renouveler ou non leur mandat** : Michelle et Daniel THOME, François TESSIER, Chantal JOUVENOD, Gérard MONGELLAZ.

Divers:

- Montage photos : Projeté après l'AG. Responsabilités : Vallée de la Clarée Bernard et Gérard / Jura Odile et Thérèse / Randonnées hebdomadaires Catherine. Chacune des présentations 20' maximum.
- Repas : Le club assure le ravitaillement dans les domaines suivants : Charcuterie, fromage, boissons, pains et fournitures diverses (sel, poivre...). Les membres du club apportent des plats de type salade et/ou desserts. Le point des responsabilités et le détail des fournitures sera précisé au prochain CA. A cet effet le point des stocks sera présenté lors de ce même CA.

Déroulement: A confirmer. Rappel : 17h. Mise en place de la salle – 18h30 Accueil, émargement (A préciser qui fournit les listes, Martine et Louis assurent la mission d'émargement) – 19h début AG

4. Communication – Information (Louis B.)

Bulletin du 4^e trimestre

Edito (Louis)

Bilan des activités du trimestre (Gérard M.)

Articles Vallée de la Clarée et Séjour Jura (Gérard M. – Louis B.)

Article Flore-Faune (Bernard R.) – Patois Savoyard (Louis B.) – Recettes (Catherine D.)

Consignes pour les licences 2022 (Thérèse Q.T.)

Assemblée générale janvier 2022 (Louis B. en liaison avec Martine D.)

Programme des activités du 4^e trimestre (Commission Programme)

A noter que les articles pour les séjours, déjà réalisés, seront d'une à deux pages, le bulletin aura donc un nombre de pages supérieur aux trimestres précédents.

Calendrier:

Randonneurs de la Cha

2021

30 octobre : Participation à la Maxi-Race 10 novembre : 17h30. Conseil d'administration.

15 décembre : 15H00. Commission programme (Activités 1^è trimestre 2022).

2022

22 janvier: A.G.

22 mai : Fête de la randonnée 26 novembre : Concours de belote

<u>Country</u>: Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 (à compter de fin septembre, date à préciser par **Evelyne**)